



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

saturnisme

Question écrite n° 39048

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le dispositif de lutte contre le saturnisme. La loi contre les exclusions de juillet 1998 a introduit dans le code de la santé publique des mesures d'urgence contre le saturnisme. La saturnisme est une maladie grave qui touche environ 85 000 enfants. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage-t-il de prendre afin de lutter contre cette maladie et notamment en favorisant le relogement des familles concernées par ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39048

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 1999, page 7222